

Les maladies du bois en Midi-Pyrénées

Note de synthèse suite aux enquêtes réalisées en 2004

Enquête menée par la Chambre d'Agriculture du Gers, Maison de la vigne et du vin de Gaillac, Syndicat AOC Cahors, Fédération des syndicats viticoles du Tarn et Garonne, Chambre d'agriculture d'Aveyron, Chambre d'agriculture et ADVA Haute-Garonne.

Synthèse et rédaction : Station Régionale ITV Midi-Pyrénées, Chambre Régionale d'agriculture.

Introduction

Trois ans après l'interdiction de l'utilisation de l'arsénite de sodium dans la lutte chimique contre l'Esca, les vigneron de Midi-Pyrénées ont pu assister en 2004 à une forte extériorisation des symptômes d'Esca et de BDA dans la plupart de leur vignoble. Dès le mois de juin, un grand nombre de parcelles présentaient des symptômes. Fin juillet, les viticulteurs assistaient à une brusque augmentation du nombre de pieds apoplectiques et à une forte mortalité des ceps.

Ces maladies de dépérissement s'attaquent à la charpente et aux organes pérennes de la vigne, provoquant à plus ou moins long terme la mort du cep. Aucune méthode de lutte chimique de remplacement n'a encore été proposée aux viticulteurs.

Face à ce constat alarmant, la Commission Régionale Viti-Vinicole de Midi-Pyrénées a décidé de lancer une enquête sur les différents vignobles de la région, en collaboration avec les Chambres d'Agriculture, les Syndicats et la Station Régionale ITV Midi-Pyrénées.

L'enquête

L'enquête a porté sur les vignobles :

- de Gaillac
- de l'Aveyron
- de Fronton
- du Gers
- de Cahors
- du Tarn & Garonne

Au total, plus de 270 parcelles soit 600 ha de vigne ont été observées début septembre par les viticulteurs et les techniciens. Il est très difficile à cette période de différencier Esca et Black Dead Arm sur feuillage, les symptômes de BDA apparus plus précocement dans la saison évoluant vers des couleurs rappelant des symp-

tômes d'Esca. Aucune différenciation n'a ainsi été effectuée.

Cette enquête a été réalisée en estimant le pourcentage d'attaque par observation des symptômes d'Esca et/ou de BDA sur végétation. Les caractéristiques des parcelles (âge, porte-greffe, clone, cépage, pratiques culturales de la parcelle...) ont également été relevées.

Les réponses portent essentiellement sur des parcelles ayant extériorisé ces maladies en 2004.

Ce réseau établi ne représente donc pas une mesure objective de l'étendue de l'épidémie. Il apporte des éléments de réflexion en ce qui concerne la gravité de l'épidémie.

Résultats

Tous les vignobles de Midi-Pyrénées sont touchés par ces maladies. En moyenne sur l'ensemble des vignobles, 5.3% des pieds de vigne semble atteint (Tableau I). Sur certaines parcelles particulièrement touchées, jusqu'à 35 % des ceps observés peuvent présenter des symptômes.

Appellation ou zone géographique	% de ceps atteints
Aveyron	4.7
Cahors	3.0
Gers	5.0
Fronton	5.2
Gaillac	4.6
Tarn et Garonne	5.0

Tableau I : Pourcentage de ceps atteints par vignoble

Cette enquête n'a pas permis d'observer de différences significatives entre les différents cépages en terme de pourcentage de cep atteint par parcelle. Seule une différence du niveau

d'extériorisation sur ceps atteints a pu être notée entre les cépages.

Parallèlement, les résultats ne font pas ressortir de différences en fonction des pratiques culturales de la parcelle (entretien du sol, type de taille, période de taille). Aucune incidence d'une prétaille mécanique n'a pu être mise en évidence.

Les parcelles les plus atteintes sont généralement âgées d'entre 10 et 15 ans. Néanmoins, il apparaît assez nettement que les jeunes vignes ne sont pas épargnées. Au total, plus de 10 % des parcelles atteintes ont moins de 10 ans. Plus inquiétant, des symptômes sont également observés sur des jeunes vignes de 4 à 5 ans.

Enfin, il ressort de cette enquête que la seule spécialité commerciale (Escudo) homologué contre l'Esca, à utiliser de manière préventive sur les plaies de taille, n'est pas utilisée par les vigneron de Midi-Pyrénées. Cette opération reste fastidieuse et coûteuse. Son efficacité préventive, n'est significative que si l'application intervient immédiatement après la coupe et sur l'intégralité des plaies de taille. Cette pratique assure uniquement une protection des plaies de taille qui ne semblent pas être la voie unique de pénétration des champignons.

Synthèse et conclusion

Cette enquête confirme l'étendue des dégâts dans les vignobles de Midi-Pyrénées.

Ces résultats montrent que l'Esca et le BDA touchent tous les vignobles sans exception. L'âge des vignes, l'état général de la parcelle, le type de cépages ne semblent pas avoir d'incidence directe sur la propagation de la maladie.

Les conséquences de ces maladies du

bois pourraient bien être terribles à moyen terme. Elles pourraient provoquer la destruction de notre patrimoine viticole et déprécier la qualité de nos vins en raison du rajeunissement des parcelles et de la replantation des cepes morts.

La décision de non-replanter des cépages autochtones, présumés sensibles, pourrait nuire à la typicité de nos vins.

Cette situation est d'autant plus préoccupante qu'aucune solution alternative n'est proposée à court terme aux viticulteurs. La difficulté à proposer des méthodes de lutte est liée à plusieurs facteurs dont :

- une mauvaise connaissance des maladies et des champignons impliqués
- une durée très longue des expérimentations
- un désintérêt des firmes phytosanitaires à proposer des molécules spécifiques

Les seules mesures envisageables aujourd'hui sont préventives et visent à diminuer les risques de propagation par la restauration des pieds malades.

Afin de conserver le patrimoine viticole régional, **il apparaît nécessaire d'encourager le renouvellement ou**

la replantation des cépages autochtones.

La Recherche

Afin de sortir au plus vite de cette impasse technique, les organismes de recherche et les institutions ont mis en place, depuis quelques années, des expérimentations.

Le but est de proposer dans un avenir proche des moyens de lutte efficaces et respectueux de l'environnement. Parmi ces moyens de lutte, nous pouvons citer :

- les méthodes prophylactiques et préventives (protection des voies de pénétration des champignons, éradication des sources d'inoculum)
- les méthodes de lutte curative (fongicides, stimulateurs de défense naturelle, produits biologiques)

Pour atteindre ces objectifs, les programmes menés en France s'articulent sur la recherche de méthodes de lutte et sur une meilleure connaissance de ces maladies et des organismes responsables. Ces programmes sont développés aussi bien en laboratoire qu'au vignoble.

En Midi-Pyrénées, les essais mis en place portent sur deux axes :

- **dans le vignoble** : ces essais concernent l'évaluation de l'efficacité d'éliciteurs des défenses naturelles de la plante. Ces éliciteurs sont injectés dans le tronc et pulvérisés pendant la période herbacée de la vigne (début en 2005)

- **en pépinière** : au vu des résultats de l'enquête, faisant état du développement d'Esca et/ou BDA sur des vignes particulièrement jeunes (4 à 5 ans), un programme de recherche a été lancé afin d'évaluer l'importance des champignons pionniers de ces maladies dans les plants à la sortie des pépinières. L'objectif sera ainsi, d'essayer d'identifier les étapes critiques du processus d'élaboration des plants, au cours desquelles d'éventuelles contaminations peuvent se produire.

La région participe également à l'amélioration des connaissances sur ces maladies. Un suivi pluriannuel de l'expression des symptômes sur plusieurs parcelles a été initié afin d'essayer d'identifier les raisons de la variabilité de la manifestation de ces maladies.

Ces actions s'inscrivent dans le groupe de travail national aux compétences complémentaires : ITV, INRA, CIVC, ENITAB, Université de Poitiers, Chambres d'Agriculture, Protection des Végétaux.